

# FIN DE GREVE DECIDEE MAIS VIGILANCE MAINTENUE

Après 6 mois de grève rythmés par :

- ✓ 5 réunions fleuves de négociations,
- ✓ 6 AG,
- ✓ 6 rassemblements très suivis,
- ✓ Une interruption houleuse de la réunion de restitution de la certification,
- ✓ Un RDV à l'ARS,
- ✓ Une manifestation de grande ampleur dans Lavour le 22 juin.  
+ de 300 personnes dans les rues et soutien très affiché de la population,
- ✓ Une rencontre avec le Député, avec le candidat NFP aux législatives, avec des élus locaux, avec des membres de l'opposition municipale de la mairie de Lavour,
- ✓ Trois distributions de tracts sur le marché de Lavour,
- ✓ Une présence, de nombreux témoignages et interventions de patients sur les rassemblements et la manif,
- ✓ Un piquet de grève tenu depuis le début (avril) essentiellement par l'intersyndicale et par des militants en particulier ceux de psychiatrie,
- ✓ Une intervention de la police municipale, sur ordre du Maire, pour décrocher les banderoles et tenter de nous museler. Ca n'a pas marché !
- ✓ Un boycott des instances depuis 6 mois !
- ✓ Le maintien d'une veille revendicative estivale sous les tentes de la contestation
- ✓ Une dernière réunion le 11 octobre avec la direction pour lever 2 points de blocages. Plus un RDV l'après midi de la CGT avec la directrice de cabinet de la Ministre de la santé à ALBI sur la situation du CH Lavour et un échange direct avec la Ministre.
- ✓ Une couverture médiatique importante et constante : France TV, RTL, 100/100, Dépêche, Tarn libre, R d'Autan, Journal d'ici, etc...



La Direction nous a transmis un 1<sup>er</sup> projet de protocole de sortie de grève mi septembre. Nous avons alors demandé de nombreuses modifications pour qu'il corresponde aux négociations et pour que soient supprimés des formulations ambiguës et inacceptables. A la 4<sup>ème</sup> version de ce document nous avons estimé qu'il pouvait enfin être présenté en AG. Nous l'avons fait à l'occasion de la dernière AG du 15 octobre. Il a été accepté par les participants et la fin de la grève a été votée à l'unanimité.

**Depuis 6 mois la direction ne s'est pas trop mouillée !** En effet, les demandes des équipes étaient plus que **raisonnables**.

**Pour info : Sur 24 revendications** issues des équipes et portées par l'intersyndicale, nous obtenons **20 réponses positives**. **2 revendications sont refusées et 2 autres sont différées.**

## Retour sur quelques points du protocole de sortie de grève

### I. Revendications principales satisfaites

#### 1. **SMR IDE et AS**

Avis favorable sur **15 ETP IDE** pour 60 lits ouverts et occupés pour un effectif cible de 14,4 ETP. Les 16 lignes demandées sont à l'étude dans une maquette.

Avis favorable sur **25,2 ETP AS** pour 60 lits ouverts et occupés. Les 26 lignes demandées sont à l'étude dans une maquette

#### 2. **SSIAD**

Avis favorable pour **14 ETP** (effectif CPOM). Cet effectif comprend la gestion de l'absentéisme. La Direction et l'équipe s'engagent à retravailler les maquettes

#### 3. **USLD IDE et AS**

IDE : La Direction acte qu'en raison du travail en 12 h, les remplacements seront incontournables en cas d'absences.

AS : Avis favorable pour **26 ETP** d'AS de jour.

#### 4. EHPAD IDE

L'effectif de **4 ETP** devrait être atteint début 2025 avec un retour de disponibilité d'une IDE.

#### 5. PASA

Avis favorable pour assurer l'effectif du PASA. Pour la direction le nombre d'AS permet de garantir le fonctionnement. **2 ETP** d'ASG sont prévus dans le fonctionnement du PASA.

Le PASA est inclus dans l'organisation des AS de l'EHPAD, si l'ensemble de l'équipe souhaite isoler le fonctionnement des ASG du PASA, la direction étudiera leur demande.

#### 6. Les postes IDE de jour supprimés, 1 au Pech, 1 Gravette et 1 Serène sont réintégrés !

Serène : Avis favorable pour **11 ETP** IDE sur 12 lignes

Pech : La Direction s'engage à affecter un ETP d'IDE sur le service du PECH. Soit **15,4 ETP** de jour sur 16 lignes

Gravette : La Direction s'engage à affecter un ETP d'IDE sur le service de Gravette. Soit **12,8 ETP** de jour sur 14 lignes et affectation garantie de **4 ETP** IDE la nuit.

7. **ASH Pech, Gravette et Serène** : Affectation garantie de **4 ETP** pour chaque unité.

8. **Nuit Psychiatrie** : Ok pour que les équipes aient comme cadre celui du service dans lequel ils sont affectés

9. **CMP Castres** : Avis favorable pour renforcer les effectifs de psychologues. Accord pour le remplacement d'un départ en retraite IDE et l'affectation définitive d'un renfort IDE.

10. **HJ Agora** : Avis favorable pour maintenir **4 ETP**

11. **Services techniques** : Avis favorable pour remplacer un poste sur 2 départs. Pour le second, ce sera étudié en 2025

12. **Reliquats des heures depuis 2022** : Avis favorable pour basculer les heures sur 2024

13. **Pose des CA** : Aucune limitation abusive des congés. Les demandes doivent tenir compte de la continuité des soins et doivent pouvoir garantir le respect du temps de travail. Durant la période de Noël sous réserve d'équité et de continuité des soins quelques jours pourront être posés autour de la fête désirée par l'agent.

#### 14. Plan d'humanisation des unités HC de psychiatrie

Un planning de travaux sera communiqué en lien avec les listes des demandes pour les services Pech, Gravette.

## II. Revendications refusées

**Serène** : 1 ETP IDE supplémentaire et 1 ETP psychologue supplémentaire

## III. Revendications différées

### 1. HJ du Ramel remplacement d'une absence IDE

La direction avance une baisse de l'activité et précise que ce remplacement sera effectué dès la reprise de l'activité. L'intersyndicale a demandé une analyse des raisons de cette baisse et la mise en œuvre d'actions pour la relancer. A ce jour il manque 1 IDE, il n'y a pas de psychiatre et pas de psychologue...

### 2. Médecine IDE nuit

La Direction veut que la charge en soin technique de nuit soit être évaluée, au regard de l'ouverture du Court Séjour Gériatrique. Concernant l'effectif IDE de jour, le poste en transverse est présent et sera maintenu dans l'organisation actuelle.

## IV. Conclusion

Pendant toute la durée de ce très long processus de lutte, de mobilisations et de négociations, l'intersyndicale a fait preuve d'un **engagement constant**, d'une grande **ténacité** et de beaucoup de **détermination**. Nous avons mis toute notre énergie au service des revendications des équipes, des attentes des patients et des besoins des citoyens.

Nous **remercions** tous les **collègues** qui se sont **mobilisés** à l'occasion de toutes nos **initiatives** (AG, rassemblements, manif, piquet de grève), avec une **mention spéciale** pour ceux qui sont venus de **Castres**.

**Merci à la population** pour son **soutien** pendant la **manifestation** et à toutes les **personnes** qui sont **venues** à notre **rencontre** sous la tente de la contestation. Merci aux élus qui nous ont soutenus.

Enfin, un grand merci aux patients qui se sont mobilisés et qui se sont exprimés à de nombreuses occasions.

Nous avons **sauvé** des postes, mais nous ne sommes pas euphoriques pour autant.

Le **combat** pour maintenir un **accueil** et des **soins** de qualité **respectueux** des **patients** et des **équipes** est **loin** d'être **terminé**.

**RESTONS VIGILANTS**